Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades

COMMUNE DE VINÇA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n° 20230308017 • CREATION DE DEUX EMPLOIS AIDES CONTRACTUELS DE DROIT PRIVE POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Le mercredi 8 mars 2023, à 18 heures 38, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Vinça, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le samedi 4 mars, se sont réunis à la salle de la Mairie, conformément à l'Article L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).
16 présents : Bruno GUÉRIN, Jean-Pierre MENDOZA, Lucette ORTIZ-CASTILLO, Michèle CORNET, René DRAGUÉ, Gérard CASENOVE, Christian BERNARD, Jean CLÉMENT, Christine MILÉSI, Cécile DRAPIER, Amandine DUCHATEAU, Marc PAGÈS, Solveig PAGÈS, Robert JASSEREAU, Stéphanie PACHIS, Florence GONTRAN.
3 absents : Marie-France MARTIN ayant donné procuration à Jean-Pierre MENDOZA, Bernard BACO, Armel BRIAND.
Le Conseil Municipal désigne Madame Christine MILÉSI, Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire,
Rappelle à l'Assemblée que Conformément à l'article 34 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque Collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la Collectivité ou de l'établissement ;
Précise qu'il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services ;
Expose d'une part qu'il est nécessaire de garantir et de renforcer les missions des services techniques dont l'entretien des espaces verts et de la voirie ;
Informe que par arrêté du 9 janvier 2023, le Préfet de Région Occitanie a fixé les montants de l'aide de l'Etat pour les Contrats Uniques d'Insertions (CUI) dénommés CIE JEUNES (Contrat Initiative Emploi) portant le taux de prise en charge à 35 % du SMIC brut pour une durée hebdomadaire modulable entre 20 heures et 26 heures pour 12 mois, renouvelable 12 mois ;
Rappelle que le CIE JEUNES est prescrit dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi. Ce contrat est un contrat aidé, réservé aux employeurs du secteur non marchand, en particulier les Collectivités Territoriales. Il a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. A cette fin, il comporte des actions d'accompagnement professionnel et peut, aux fins de développer l'expérience et les compétences du salarié ;
Propose la mise en œuvre de deux conventions CIE JEUNES prescrites dans le cadre du CUI pour une durée de 12 mois concernant le service technique pour un temps de travail effectif de 35 heures hebdomadaires, aidés à hauteur de 35% du SMIC brut sur une durée modulable entre de 20 et 26 heures hebdomadaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,
soit 17 voix pour,
Approuve la création de deux postes aux services techniques dans le cadre du dispositif « CIE JEUNES (Contrat Initiative Emploi) », d'une durée de 12 mois, aidés sur une durée modulable entre de 20 et 26 heures hebdomadaires et d'un temps de travail effectif de 35 heures hebdomadaires,
Approuve la fixation de la rémunération de ces contrat « CIE JEUNES » sur la base du SMIC horaire multiplié par le nombre contractuel d'heures de travail,
Approuve la modification du tableau des effectifs par la création de deux emplois dans le cadre du dispositif « CIE JEUNES »,

Envoyé en préfecture le 10/03/2023
Reçu en préfecture le 10/03/2023
Publié le 10/03/2023
ID : 066-216602300-20230308-20230308017-DE

Autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec les prescripteurs pour ces deux recrutements et à signer toute pièce à intervenir en la matière.

Ainsi fait à Vinça, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Bruno GUÉRIN.

MAIRIE DE VINÇA
Pyrénées-Orientales

Envoyé en préfecture le 10/03/2023
Reçu en préfecture le 10/03/2023
Publié le 10/03/2023
ID : 066-216602300-20230308-20230308017-DE

Signé par : Bruno GUÉRIN
Date : 10/03/2023
Qualité : Maire